

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 8 (1887)
Heft: 6

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne pussent être une source abondante de revenus pour la mère patrie, et un débouché illimité pour tous les produits de l'industrie portugaise, si le gouvernement de Lisbonne voulait donner à ces provinces une administration convenable, comme le lui ont déjà si souvent conseillé les personnes les plus compétentes.

Le caractère du pays des deux côtés du fleuve est tout autre que celui des contrées que j'avais traversées auparavant. Déjà non loin d'Oloukonda, nous avons atteint la zone des forêts; les *Bauhinia* et les troncs des *Combreta* s'élèvent à côté les uns des autres, et leurs couronnes touffues se touchent et diminuent d'une manière agréable l'intensité des rayons du soleil. A l'abri de quelques arbres s'élèvent de formidables termitières grises, couvertes de plantes grimpantes de toutes sortes; les grillons infatigables chantent du matin au soir; les scarabées vont et viennent sur le sol couvert de feuilles, visitant les innombrables plantes et buissons en fleurs que produit une terre féconde. Tout respire la vie. Quel contraste avec les steppes plus méridionales à perte de vue, sans buissons ni arbres, sur lesquelles l'œil cherche en vain, comme en pleine mer, un point où se reposer. Dans les grandes clairières s'élèvent les villages des indigènes, alternant avec des groupes de palmiers soigneusement gardés; les champs et les villages sont entourés d'une haute haie d'épines. Plus nous nous rapprochons du fleuve, plus les arbres deviennent serrés, grands et puissants, plus la végétation devient luxuriante; tantôt un *baobab* gigantesque, le pachyderme du monde végétal, tantôt un *cassia* élancé, ne se divisant qu'à une grande hauteur, qui nous arrachent un cri d'admiration.

Les rives du fleuve sont couvertes de l'*Engenia* au feuillage sombre, dont les branches et les rameaux descendant très bas jouent avec l'eau, mais dont le voisinage est dangereux parce que souvent le crocodile choisit l'ombre de ce végétal pour épier sa proie. Les nombreux bancs de sable où se reposent les cigognes, les pélicans, les canards, les oies et une quantité d'autres oiseaux aquatiques, offrent un tableau plein de couleur et de vie.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE ¹

Édouard Viard. LA FRANCE ET LA CONFÉRENCE DE BERLIN. Paris (Charles Bayle), 1886, in-8°, 31 p., 1 fr. — Bien que l'auteur du livre

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

intitulé : *Au bas Niger*, nous ait habitués à sa manière, exclusivement française, d'envisager les questions africaines, nous ne nous attendions pas, de sa part, à une critique aussi amère de la Conférence de Berlin, rédigée avec un zèle patriotique, un chauvinisme poussés à l'extrême. Se livrer, plus de deux ans après la réunion du haut aéropage européen, à une censure manifestement malveillante, appeler la Conférence de Berlin, une « farce sinistre, » prétendre qu'elle a ravi à la France la moitié d'un continent, affirmer les droits absolus de la France sur tout le bassin du Congo et le Soudan, par le seul fait qu'elle possède le Gabon, le Sénégal et l'Algérie, et malgré les voyages de Stanley et la situation acquise par les Belges sur le Congo et par les Anglais sur le Niger, c'est évidemment dépasser les bornes de la polémique sérieuse.

Quant à nous, qui n'avons cessé de demander la réunion d'une assemblée compétente chargée de régler la question du Congo, afin de prévenir des conflits certains, nous persistons à croire que la Conférence de Berlin a fait une œuvre bonne et utile, non pas parfaite, mais aussi complète qu'on pouvait l'espérer dans les circonstances actuelles. L'acte qu'elle a élaboré a mis de l'ordre là où il n'y avait jusqu'alors que du désordre. Ayant été établi d'un commun accord, il n'a lésé personne et la France moins que tout autre puissance ; il a laissé en effet la question du Soudan intacte et il a accordé aux Français, dans la région du Congo, un territoire considérable, s'étendant bien au delà des régions parcourues par M. de Brazza et appelé, si l'on sait l'utiliser, à un brillant avenir.

J. Ancelle. LES EXPLORATIONS AU SÉNÉGAL ET DANS LES CONTRÉES VOISINES DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS. Paris (Maisonneuve frères et Ch. Leclerc), 1887, in-18, 444 p. et carte, fr. 3,50. — Cet ouvrage de géographie historique présente une utilité évidente, comme répertoire de toutes les explorations qui ont eu la Sénégambie et le haut Niger pour théâtre. Il commence par le périple de Hannon, la plus ancienne expédition au Soudan occidental dont l'histoire fasse mention, et se termine avec les dernières missions topographiques accomplies en 1886, aussi comprend-on que les récits soient forcément abrégés et ne présentent pas toujours l'intérêt d'une relation détaillée de voyage. Quelques-uns cependant font exception, entre autres ceux de l'expédition de Mage et Quintin et de la mission Galliéni. Les autres explorations sont seulement tracées à grands traits dans leur ordre chronologique, ce qui suffisait pour atteindre le but que se proposait l'auteur,

c'est-à-dire de faciliter les recherches, et d'indiquer aux voyageurs futurs, soit les contrées suffisamment parcourues par leurs prédécesseurs, soit les territoires encore peu connus.

Les derniers travaux accomplis dans les pays sénégalais sont déjà décrits dans l'ouvrage de M. Ancelle, particulièrement la mission du docteur Colin dans la région aurifère du bassin de la Falémé (1883-1884), le voyage de M. Lenoir, de Sedhiou à Médine (1884), la reconnaissance hydrographique du Niger accomplie en 1884 et 1885, par la canonnière *le Niger*. L'ouvrage est donc tout à fait au courant, et ces récentes expéditions ne sont pas simplement esquissées, mais elles sont résumées d'une manière claire et suffisamment complète.

On peut du reste les suivre sur la carte-annexe du Soudan occidental, dressée au 1/5000000, d'après les derniers travaux.

Le livre s'ouvre par une notice ethnographique due à la plume si autorisée du général Faidherbe, et se termine par l'énumération des principales cartes du Soudan occidental, faites depuis une trentaine d'années. La plus récente, et sans nul doute la plus complète, a été publiée en 1886 par ordre du ministère de la marine et des colonies ; elle est en 4 feuilles et à l'échelle de 1/750000.

Jérôme Becker. LA VIE EN AFRIQUE, avec une préface du comte Goblet d'Alviella. Paris et Bruxelles (G. Lebègue et C^{ie}), 1887, 2 vol. gr. in-8°, 500 et 528 p. avec gravures, portrait et cartes, fr. 20. — Jusqu'à présent la littérature africaine ne renfermait, au sujet du travail accompli par l'Association internationale dans la région orientale, que de courtes relations de voyage et des notices traitant de sujets spéciaux. Tout autre est l'ouvrage que M. Becker offre aujourd'hui au public. C'est une œuvre de grande envergure, forte et pleine d'intérêt. De même que Stanley a exposé, dans un ouvrage magistral, les résultats de l'entreprise du Comité d'études sur le Congo, M. Becker décrit les efforts tentés pour régénérer la zone comprise entre le Tanganyika et l'Océan Indien. Chacun de leur côté, les deux explorateurs font connaître au public le lent travail d'élaboration qui a précédé l'établissement définitif du drapeau étoilé dans l'Afrique centrale, ou mieux encore, l'âge héroïque de l'Association internationale.

Ceux qui ont suivi assidûment le mouvement africain n'auront pas de peine à se souvenir de M. Becker, lieutenant dans l'armée belge et voyageur distingué, qui a fait partie de la troisième expédition envoyée à Karéma par l'Association. Comme on pourra s'en rendre compte par

l'itinéraire détaillé que renferme le premier volume, le voyage qu'a accompli M. Becker, de Bagamoyo au Tanganyika, par Mpouapoua et Tabora, ne fait connaître aucune route nouvelle. Depuis qu'un si grand nombre d'explorateurs de toutes nations ont parcouru cette région, ce voyage est devenu presque banal et n'excite plus l'intérêt des premiers jours. Il est vrai que l'auteur le faisait dans des conditions rendues spéciales par l'assassinat de Carter et Cadenhead survenu peu de temps auparavant. Quoique la situation qui en résultait pour l'expédition fût émouvante, et que beaucoup des épisodes du voyage se soient distingués des incidents ordinaires d'une exploration africaine, nous croyons que le lecteur préférera, à ces chapitres du récit, ceux qui se rapportent à la vie même des colons dans les stations de Karéma et de Tabora, parce que c'est la partie neuve et la plus heureusement traitée de l'ouvrage. Quoi de plus captivant que ces détails minutieux, mais que personne ne trouvera trop longs, sur la station de Karéma, les conditions dans lesquelles elle s'est fondée et les phases dramatiques de son histoire ! Cette existence de Robinsons africains que nous dépeint M. Becker ne manque pas de charme, et donne presque l'envie d'aller contempler ces grandes scènes de la nature et étudier sur place les mœurs souvent si curieuses des indigènes. Sans doute, les dangers que l'on court dans ces lointaines contrées, les circonstances émouvantes telles que la mort de Popelin et de Ramaekers, dans lesquelles M. Becker fut appelé à se trouver, constituent les ombres du tableau qu'il nous trace ; malgré cela, on comprend que ces pays attirent ceux qui, sur notre sol prosaïque, éprouvent ce qu'il appelle lui-même la nostalgie de l'inconnu.

A Tabora, il s'agit plutôt d'une de ces colonies arabes organisées en vue du commerce comme il s'en trouve jusqu'au cœur de l'Afrique, L'auteur, qui y resta sept mois, donne à ce sujet d'intéressants détails qui jettent un jour nouveau sur cet établissement. Du reste l'ouvrage tout entier, résumé d'un séjour de deux ans et demi dans la région des lacs, est une moisson d'observations et de faits qu'un homme intelligent et fortement préparé ne peut manquer de faire.

En appendice, se trouvent un récit abrégé des premières expéditions belges en Afrique et de la fondation de la station de Mpala, un vademecum du voyageur à la côte orientale indiquant l'organisation et les frais d'une caravane, enfin un projet de création de gymnases d'exploration et de colonisation destinés à préparer des jeunes gens à la dure carrière de voyageur. L'ouvrage est en outre illustré de 150 dessins originaux signés de noms connus de l'école belge. Ils n'ont pas tous la même valeur, mais quelques-uns sont vraiment remarquables.

A.-J. Wauters. LE CHEMIN DE FER DU CONGO. Bruxelles (Institut national de Géographie), 1887, in-8°, 103 p. — La question traitée dans cette notice est une des plus vitales pour l'État indépendant du Congo. Par suite des chutes qui obstruent le cours inférieur de ce fleuve, la possession de son bassin ne prendra réellement d'importance que le jour où le cours moyen sera réuni avec la côte par une ligne ferrée. Les créateurs du nouvel État, et Stanley le tout premier, l'ont si bien compris qu'ils étaient entrés en relations à ce sujet avec un syndicat anglais ; mais l'affaire n'a pu réussir. Aujourd'hui elle a été reprise, en Belgique même, par la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, qui vient de conclure avec l'État indépendant une convention pour l'étude d'un projet de chemin de fer reliant le bas Congo au Stanley-Pool et la construction même de cette ligne.

C'est cette nouvelle, bien importante pour la Belgique, qui a donné à M. Wauters l'idée de rédiger le travail que nous annonçons. Pour le moment, rien encore n'est commencé ; les ingénieurs viennent seulement de partir, mais M. Wauters a voulu préparer le public et examiner les conditions dans lesquelles cette ligne sera construite. A son avis les difficultés ne seront pas très grandes ; elles n'atteindront même pas celles que l'on a dû vaincre pour établir la ligne de la Vera-Cruz à Mexico. Nous ne savons si les faits lui donneront raison, mais en tout cas nous ne pouvons qu'être d'accord avec lui, lorsqu'il montre l'utilité de la voie projetée, qui créera pour les marchandises d'Europe un nouveau débouché vers l'Afrique centrale et ouvrira le monde du commerce aux produits naturels du bassin du Congo. — Des annexes donnent le texte même de la convention, ainsi que les noms des membres de la nouvelle Compagnie qui inspire toute confiance.

Charles Vernes. LA FRANCE AU CONGO ET SAVORGNAN DE BRAZZA, avec une carte du Congo français. Paris (Fischbacher), 1887, in-8°, 48 p., 1 fr. — Cette notice, qui a déjà paru dans la *Revue chrétienne* et qui a été complétée depuis, est un tableau très clair et suffisamment détaillé de l'œuvre accomplie, au nom de la France, par M. Savorgnan de Brazza, dans la région du Congo, depuis une douzaine d'années. Patriote sincère et protestant éclairé, l'auteur se déclare franchement partisan des entreprises coloniales, surtout lorsqu'elles sont conduites, comme celles de M. de Brazza, par la patience et la douceur, sans aucune intervention de la force. Après avoir montré, en manière de préambule, les conséquences funestes de la fâcheuse indifférence de

Louis XV à l'égard des colonies, il consacre la plus grande partie de son mémoire à la description des trois voyages successifs de M. de Brazza et à la constitution de la colonie du Congo français. Cette œuvre, qu'il considère comme l'entreprise coloniale la plus digne d'intérêt et de sympathie qui se soit produite dans ces dernières années, est exposée dans ses traits principaux avec une grande hauteur de vues, et avec une parfaite exactitude, grâce aux nombreuses sources que l'auteur a mises à contribution et parmi lesquelles figure notre journal.

La notice se termine par un appel chaleureux adressé à l'Église réformée de France, en vue de la création de stations missionnaires au Congo français. Les protestants français sont peu nombreux, mais leur activité et leur dévouement doivent suppléer à leur faiblesse numérique. Ceux qui ont fondé des missions évangéliques chez les Ba-Soutos, au Sénégal, en Algérie, au Zambèze, ne peuvent rester indifférents devant le vaste champ de travail que l'initiative de Brazza vient d'ouvrir aux missionnaires. Déjà les catholiques, les protestants anglais et américains ont créé des centres d'évangélisation dans cette région ; le protestantisme français ne peut rester en arrière.

J.-L. de Lanessan. LA TUNISIE. Paris (Félix Alcan), 1887, in-8°, 268 p. avec carte hors texte, 5 fr. — La compétence bien connue de M. de Lanessan, député de la Seine et auteur d'un livre sur l'*Expansion coloniale de la France*, a attiré l'attention du public sur le livre qu'il vient de publier. Le premier était une étude générale, faite objectivement, sur les établissements français d'outre-mer, tandis que celui que nous annonçons, fruit d'un récent voyage, fait connaître les impressions personnelles de l'auteur sur le pays qu'il décrit, en même temps que les documents qu'il a recueillis sur place. L'ouvrage tout entier est consacré à la situation économique de la Tunisie, dont l'exposé n'est précédé que d'une courte notice géographique. Point d'aperçu historique, pas même une préface ; seule une carte, assez complète, sert de guide au lecteur ; du reste, les idées se suivent dans un ordre si logique, et la manière de les exprimer est si claire, que pour peu qu'il ait une idée de la configuration générale du pays et de la situation des localités principales, il n'a aucune peine à suivre l'auteur dans son étude.

Les statistiques puisées aux sources officielles, les renseignements, pour la plupart inédits, que donne cette publication sur tout ce qui tient à l'agriculture et à l'industrie, tant indigènes qu'européennes, sur les mines et les carrières, le commerce, les conditions du crédit, les impôts

et les douanes, les voies de communication, les ports, permettent de la considérer comme ce qui a été écrit de plus complet et de plus exact sur la Tunisie. C'est une moisson d'informations précieuses, dans lesquelles on peut avoir toute confiance, car l'auteur parle de ce qu'il a vu ou de ce qui lui a été rapporté de vive voix par des personnes dignes de foi. On sent qu'il possède à fond la méthode sérieuse et toute scientifique qui doit présider à l'étude de l'économie politique. Point d'appréciations vagues, de phrases creuses, mais des faits ; telle est sa formule.

Pour longtemps encore, la tâche des économistes en Tunisie sera d'indiquer les réformes à accomplir, plutôt que de s'attarder à décrire ce qui existe. L'administration turque a tellement ruiné le pays, que l'on se demande si l'on pourra jamais élever un édifice solide sur d'aussi misérables fondations, et s'il ne serait pas préférable, au point de vue des difficultés à vaincre pour établir un régime nouveau, que le pays fût complètement sauvage et inhabité, plutôt que d'avoir été atteint par le souffle desséchant de l'Islam. Sans doute la Tunisie se transforme, mais trop lentement au gré des colons, qui pressent le gouvernement d'agir, afin de ne pas laisser plus longtemps improductif un pays qui pourrait devenir la plus prospère des colonies françaises. A chaque page, M. de Lanessan se fait l'écho de leurs plaintes et formule des desiderata, sur lesquels il revient en les résumant dans le dernier chapitre. Il considère comme urgent, dans l'intérêt du pays et de la colonisation, d'introduire certaines réformes qu'il indique, dans l'assiette de l'impôt, le régime de la propriété, le régime douanier, le système financier, et d'améliorer les voies de communication, non pas en construisant des routes pareilles à celles de nos pays, dont l'établissement demande trop de temps et d'argent, mais simplement en élargissant et en entretenant les sentiers déjà existants et en élevant des ponts sur les torrents. Les colons préfèrent de beaucoup que le gouvernement emploie la part du budget qu'il affecte aux routes, à construire des voies ferrées, et avant tout la ligne reliant Bizerte et Sousse par Tunis. Au point de vue de la sécurité et de la rapidité des transports, aussi bien que de la mise en valeur des propriétés, rien n'est préférable aux chemins de fer. Aussi, dans les pays où la colonisation s'étend rapidement, comme les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, ont-ils précédé les routes. Ce serait agir sagement que de procéder de même en Tunisie.
